

SÉLECTION

# Le combat est à mener sur plusieurs fronts

Dans «*Banques Suisses, les raisons de lutter*» (Slatkine), Marie-Hélène Miauton avance que si la place financière helvétique est attaquée, ce n'est pas pour des raisons morales. Pour elle, la Suisse est à la fois un bouc émissaire parfait et un concurrent qu'il convient d'éliminer sans scrupules, par tous les moyens, même légaux. Elle montre que la Suisse ne doit pas sa prospérité à sa seule place financière et dénonce l'hypocrisie et l'incohérence dans le discours de ceux qui attaquent la Suisse, que ce soient les Etats-Unis, la France ou l'Allemagne. Extraits.

En février, le ministre allemand Wolfgang Schäuble annonce: «Le secret bancaire n'a pas d'avenir en Europe parce que nous avons une autre conception de l'État de droit. La Suisse n'est pas membre de l'UE, mais elle ne pourra pas y échapper.» Et le 5 juillet 2012, Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscale de l'OCDE, affirme: «La souveraineté fiscale de la Suisse est en danger si elle n'adopte pas l'échange automatique.» N'est-ce pas plutôt le contraire? Voilà la loyauté de nos interlocuteurs, acheteurs de listes volées! Voilà la pérennité des accords que nous signons! Si l'OCDE en décide ainsi, toutes nos merveilleuses conventions élaborées depuis 2009 et nos futurs accords Rubik tomberont à l'eau. Ce sera la mort absolue du secret bancaire, y compris dans notre propre pays qui est déjà en train de réviser sa loi (toujours le même empressement).

Il est important ici de se demander ce que deviennent les règles de la négociation internationale? En effet, il a toujours été admis que, durant les discussions, les hostilités s'interrompent puisque, sans une trêve, les négociateurs n'ont plus rien à négocier! C'est exactement l'inverse désormais. La guerre s'envenime au contraire pour mieux faire pression et obtenir gain de cause. La victoire n'est alors pas celle du compromis et du droit

mais celle de la jungle. On peut aussi s'interroger sur la loyauté des USA comme le fait Jean-Pierre Béguelin: «À quoi sert-il de signer des accords de double imposition avec la Suisse si, malgré cela, un État applique son droit interne», en référence à la controverse sur la livraison des noms des clients d'UBS. Enfin, il serait utile de demander à l'OCDE comment elle travaille à réformer ses directives. Actuellement, une règle pousse l'autre et le travail de mise en conformité est incessant. Et il est ainsi toujours possible de reprocher à la Suisse de ne pas être à jour. Tout cela crée une insécurité juridique à laquelle nul n'a avantage.

Pendant ce temps, la dissimulation d'argent peut procéder d'autres techniques, comme la création de trusts ou de fondations, de sociétés écrans inscrites sans aucune formalité et en quelques heures. Dans une interview au *Point*, Daniel Lebegue affirme: «On ne peut pas dire qu'on va reconstruire un système financier plus stable, plus transparent, mieux régulé, s'il y a des pays dans le monde, des acteurs financiers, des sociétés de gestion d'actifs qui, de facto, ne sont soumis à aucune règle, aucune surveillance sérieuse, aucune transparence.» Jusqu'à maintenant, nous n'avons rien entendu de l'OCDE à ce sujet alors que les chiffres sont connus. John Christensen, directeur de Tax Justice Network affirmait en 2009: «Ces trois dernières années les dépendances de la Couronne britannique de Guernesey, l'île de Man et de Jersey ont coopéré dans seulement 17 demandes d'échange d'informations émanant de l'ensemble de leurs co-signataires de conventions. Cela équivaut à moins de 2 échanges par an pour chaque île!»

D'ailleurs, tous ces pays qui poussent de hauts cris contre les paradis fiscaux, et ne désignent ensuite que la Suisse, que croyez-vous qu'ils font dans les paradis fiscaux? Ils y installent leurs banques! Pour preuve, la liste des établissements établis aux Îles Caïmans, à Panama ou autres territoires de cette sorte compte les fleurons bancaires des USA, du Canada, de la Belgique, de la France, de l'Allemagne et, bien entendu, de la Grande-Bretagne. Allez-y voir par vous-même, vous serez édifiés. Si nos adversaires voulaient vraiment supprimer les paradis fiscaux, il leur suffirait simplement de ne pas s'y installer. Rien de plus simple!



MARIE-HÉLÈNE MIAUTON, ENTREPRENEUSE

«Il faut céder en gardant la main. En établissant les règles. Céder pour mieux sauter, en quelque sorte.»

Qu'attend l'UE pour donner ce signal fort? Et la place financière monégasque, par qui croyez-vous qu'elle est tenue sinon par des banques françaises! Or, la principauté ne faisant pas partie de l'UE, elle ne connaît pas l'échange automatique d'informations. C'est ainsi que le tour est joué.

Revenons encore sur le rapport du Conseil fédéral qui précise: «La place financière suisse de demain doit pouvoir conserver et consolider son rang parmi les premières places financières du monde. Elle doit répondre au mieux aux besoins de l'économie en matière de placements, de crédits et de sécu-

**LE PAYS QUI POUSENT DE HAUTS CRIS CONTRE LES PARADIS FISCAUX, ET NE DÉSIGNENT QUE LA SUISSE, QUE CROYEZ-VOUS QU'ILS FONT DANS LES PARADIS FISCAUX? ILS Y INSTALLENT LEURS BANQUES!**

rité, et garantir par le biais d'une infrastructure fonctionnelle la qualité irréprochable du trafic des paiements et du négoce de titres. De plus, elle doit contribuer de façon significative au PIB, créer des emplois et concourir à la réputation et à la stabilité de la Suisse et de son économie.» Quel programme! Elle doit, lit-on ailleurs, développer des stratégies innovantes. De nouveaux modèles d'affaires. C'est ce que leur demande avec vigueur Jacques Pilet: «Sur la tombe du secret bancaire, l'herbe peut repousser. Mais il y faudra de l'inventivité, de l'obstination... et de la modestie, qualités rares chez les virtuoses de la fortune» Attirer une clientèle étrangère «propre», des banques le font déjà. Grâce à un service irréprochable. Une fois les écuries nettoyyées à grands frais, cette branche pourra développer ses rameaux dans toute l'Europe... après avoir accepté «l'échange automatique d'informations», tant décrié et désormais inéluctable.» Nous en acceptons l'augure sans s'aveugler toutefois: toutes les grandes places financières du monde sont liées au secret bancaire, aux trusts ou à des systèmes équivalents. Si rien ne change ailleurs, si les règles ne viennent pas simultanément mondiales, les banques suisses devront vivre avec les clients suisses. On imagine sans peine le vol d'affaires qui leur restera! En effet, tant que les autres juridictions pourront recourir à des procédés de non-identification ou de non collaboration tels ceux de la Grande-Bretagne et des États-Unis, les gros contribuables chercheront ailleurs que chez nous les moyens d'éviter l'impôt. Il faut le dire et le répéter:

toutes les banques, quelle que soit leur nationalité d'origine, font le même métier. Si seules les banques suisses sont réglementées, sur leur territoire et ailleurs dans le monde, ce sont donc les autres qui continueront à pratiquer ces activités «honteuses» que nous aurons cessé d'exercer. Il ne faut pas s'étonner du recul de nos places financières depuis que nos adversaires s'en sont pris à elles. Entre 2003 et 2010, la part de marché des banques suisses est passée de 31% à 27% pendant que la Grande-Bretagne évoluait de 16% à 25% et les places asiatiques de 6% à 11%. Petit encouragement, leur compétitivité reste intacte selon «Global Financial Places Index 2012» avec Zurich en 5<sup>e</sup> place et Genève 9<sup>e</sup>. Londres est en tête depuis de New York.

Dans le même temps, les banques privées se vendent et les établissements financiers voient leur rentabilité baisser. En septembre 2012, Deutsche Bank licenciat une vingtaine de collaborateurs à Genève parce que les activités de gestion de fortune privée d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique sont gérées depuis la Suisse. On suppose donc que ces activités sont en déclin. En un an, l'UBP se séparait de 75 collaborateurs, HSBC d'une centaine, EFG de 30, BNP Paribas de 20, CS de 550, UBS de 400 et Julius Baer de 150. Le déclin de la place financière a, sans aucun doute, commencé!

Que faire? Je vous vois arriver, chers concitoyens, me servant la fameuse phrase de Destouches: «La critique est aisée et l'art est difficile!» Que pouvons-nous faire vraiment, pensez-vous, face à l'agressivité de nos partenaires, face à leur incessante mauvaise foi, face au fait qu'eux sont unis et nous plutôt isolés? Et que nous ne partageons pas du tout la même conception de l'État. Je vais tenter d'y répondre avec mes seuls moyens de citoyenne en commençant par dresser le choix des scénarios possibles afin de les analyser un à un. Ils ne sont d'ailleurs que trois, dont les frontières présentent une certaine souplesse: - Céder pour mieux sauter - Temporiser pour sauver les meubles - Lutter pour conserver notre indépendance Céder! Céder, c'est sans doute l'option qui, hors de la profession, compte le plus de partisans en Suisse, dont certains sont respectables. Ceux-là pensent que l'échange automatique d'informations est inéluctable. Quelques-uns le regrettent mais postulent que nos adversaires ne nous laisseront pas en paix tant que nous n'obtempérerons pas. Ce n'est sans doute pas faux à condition que nous n'entreprenions rien. D'autres s'en réjouissent au nom de l'éthique nationale. Ils abhorrent le secret bancaire qui n'est plus moralement défendable (...), pas

même à l'intérieur de nos frontières. Ils avancent que les pays voisins, fortement touchés par la crise, doivent pouvoir récupérer les impôts qui leur sont dus et pensent que si la Suisse cède, le problème sera réglé. J'ai tenté de démontrer plus haut qu'ils se trompent. D'autres sont aux côtés de Wolfgang Schäuble, quand il admet que les impôts à récupérer en Suisse ne sont pas si vitaux que ça, et qu'il s'agit essentiellement de préserver la justice sociale.

Quoique ne favorisant pas cette option de céder tout en la considérant cependant par souci d'objectivité, je prétends qu'il ne faut pas la concevoir sous l'angle d'une capitulation. Elle doit au contraire n'être envisagée que comme un succès. Céder exige donc que nous le fassions rapidement, pro-activement, avec une bonne volonté et

**EN UN AN, L'UBP SE SÉPARAIT DE 75 COLLABORATEURS, CREDIT SUISSE DE 550, UBS DE 400 ET JULIUS BAER DE 150. LE DÉCLIN DE LA PLACE FINANCIÈRE HELVÉTIQUE A, SANS AUCUN DOUTE, COMMENCÉ!**

un enthousiasme qui nous permettrait d'en retirer un certain crédit, utile évidemment à d'autres dossiers sur lesquels nous nous montrerions plus impératifs.

Céder sans perdre la face. Céder parce que nous, les citoyens, nous y serions prêts, en toute connaissance de cause et qu'une majorité d'entre nous l'exigerait. Céder peut aussi revêtir une certaine grandeur quand on en assume publiquement les conséquences. Céder en disant que notre place financière n'est pas ce que les autres en pensent, et qu'on va le leur prouver en se privant de ces avantages qui en faisaient, selon eux, tout le succès. Après, évidemment, il faudra s'employer à le faire!

Faire vite au lieu de traîner les pieds, signifie que nous accepterions, dans un discours construit, les revendications de nos interlocuteurs. Voilà ce que nous pourrions leur dire: «Nous suivons parfaitement votre désir de justice.

Nous admettons que l'argent que certains de vos ressortissants détournent du fisc vous manque cruellement et qu'il vous appartient de droit. Nous voulons impérativement éviter de lui servir de refuge. . . Mais vous devez aussi admettre que votre trésor volé n'est de très loin pas logé en Suisse uniquement. Il se dissimule également au sein de cette UE dont vous faites partie et dont vous régissez les lois. Nous allons donc vous aider à le déloger chez nous, mais ailleurs aussi. Car, mieux que tout le monde, nous savons où il se trouve puisque nos banquiers connaissent parfaitement les territoires qui leur font concurrence depuis longtemps. Nous leur avons confié la tâche d'établir un dossier en bonne et due forme que nous vous fournirons avant de le publier urbi et orbi afin que les citoyens de l'UE, des USA et du reste du monde puissent en avoir connaissance. Et surtout pour que vous puissiez, vous, gouvernements amis, lutter rapidement pour récupérer vos fonds. Nous allons d'ailleurs en mettre une sur pied pour suivre l'évolution de cette indispensable action dans le monde, avec l'aide sans doute des ONG qui s'en préoccupent déjà.» Quelle que soit l'élégance diplomatique que devra revêtir ce discours, il ferait savoir trois choses. Premièrement, que la Suisse n'est pas le seul mouton noir, ce que les populations du monde entier ignorent. Deuxièmement, que la Suisse reste un petit État combatif et souverain, qui ne se laisse pas imposer des règles léonines. Troisièmement, que la Suisse, avec sérieux et bonne volonté, va veiller à instaurer ailleurs le même ordre qu'on a exigé d'elle, afin que sa future, nouvelle, immaculée place financière soit mise à l'égal des autres. En effet, comme déjà dit plus haut, le Conseil fédéral veut qu'elle «contribue de façon significative au produit intérieur brut, crée des emplois et concourt à la réputation et à la stabilité de la Suisse et de son économie.» Pour réaliser ces buts idéaux tout en adoptant le scénario «Céder», il faut éviter de soumettre nos banques à une concurrence déloyale. Voilà ce que serait, selon moi, céder: en gardant la main, en établissant les règles. Céder pour mieux sauter, en quelque sorte. ■

Diplômée en sciences économiques aux HEC de Lausanne, Marie-Hélène Miauton est la créatrice de MIS Trend en 1978 et en assure la direction jusqu'à aujourd'hui. Cet institut tient le cinquième rang de sa branche en Suisse. Très impliqué dans la recherche scientifique, il est régulièrement mandaté par l'OFS, le FNRS (Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne) et les universités suisses.

**MARIE-HÉLÈNE MIAUTON**  
«*Banques Suisse. Les raisons de lutter*».  
Editions Slatkine. 192 pages.

## TOP 5 DES VENTES ÉCONOMIE-FINANCE

**PAYOT**

Cinq meilleures ventes de la semaine dernière dans l'ensemble du réseau

- Banques suisses: les raisons de lutter: lettre ouverte au peuple suisse**  
Marie-Hélène Miauton  
Slatkine
- Les pubs que vous ne verrez plus jamais...**  
Annie Pastor  
Desinge & Hugo & Cie
- Droit des contrats: jurisprudence fédérale choisie et annotée**  
Franz Werro  
Stämpfli
- Pourquoi j'ai quitté Goldman Sachs**  
Greg Smith  
Lattès
- Principes de l'économie**  
G. Mankiw, Mark P. Taylor  
De Boeck